



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Communiqué commun

Mercredi 15 février 2012

Association des Paralysés de France (APF) – Fédération Nationale des Associations Gestionnaires au service des Personnes handicapées (FEGAPEI) – Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs (FEHAP)

L'Hospitalisation A Domicile bientôt accessible aux enfants et adultes handicapés accueillis dans les établissements médico-sociaux

Pascal Jacob a remis hier, le 14 février, son rapport à Nora Berra, sur l'ouverture aux enfants et adultes handicapés de possibilités d'Hospitalisation A Domicile dans les établissements médico-sociaux. L'APF, la FEGAPEI et la FEHAP saluent chaleureusement l'auteur du rapport qui a su fédérer autour de ce sujet la communauté des usagers et des professionnels concernés.

Les organisations signataires remercient également la Ministre de l'initiative qu'elle a prise d'ouvrir ainsi ce dossier important de décroisement concret des interventions sanitaires et médico-sociales auprès des personnes vulnérables et de son annonce hier soir de la publication prochaine du décret qui permettra enfin ces nouvelles modalités conjointes de soins et d'accompagnement.

Contacts presse :

Ingrid Arnoux, FEHAP, 01.53.98.95.06

Frédérique Delafolie, FEGAPEI, 01.43.12.53.91

Evelyne Weymann, APF, 01.40.78.56.59 - 06.89.74.97.37

À propos de la FEHAP : La Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la personne Privés non lucratifs fédère 3600 établissements adhérents, 2,5 millions de personnes accueillies chaque année, une capacité totale de 200 000 lits et places et 200 000 salariés (www.fehap.fr).